



Le financement des projets pousse les PME à rechercher des solutions via des partenaires. Le choix du crédit est toujours fonction de son coût. Il faut systématiquement calculer le coût des ressources lors de la comparaison des offres.

Emprunt indivis

LA BANQUE POSTALE				
Montant de l'emprunt :		100 000 €	Durée négociée :	10 ans
Taux d'intérêt :		3,0 %		
Période	Capital restant dû	Intérêts	Amortissement constant	Annuités
N+1	100 000 €	3 000 €	8 723 €	11 723 €
N+2	91 277 €	2 738 €	8 985 €	11 723 €
N+3	82 292 €	2 469 €	9 254 €	11 723 €
N+4	73 038 €	2 191 €	9 532 €	11 723 €
N+5	63 506 €	1 905 €	9818€	11 723 €
N+6	53 688 €	1 611 €	10 112€	11 723 €
N+7	43 576 €	1 307 €	10 416 €	11 723 €
N+8	33 160 €	995 €	10 728 €	11 723 €
N+9	22 432 €	673€	11 050 €	11 723 €
N+10	11 382€	341 €	11 382 €	11 723 €
		17 231 €	100 000 €	

Le coût du crédit correspond au service rendu par l'établissement bancaire : somme des intérêts majorée des frais divers (frais de dossier, frais de garantie, frais d'assurance...).

Coût du crédit = intérêts versés + frais divers

Crédit-bail

La PME s'engage à payer des loyers périodiques et, le cas échéant, à racheter le bien à la fin du contrat en devenant propriétaire du bien.

Coût du crédit = loyers versés + frais divers